

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUYANE, DE MARTINIQUE, DE GUADELOUPE ET DE MAYOTTE

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 18 et 24 juin 2026, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité MÉDECINE GÉNÉRALE (classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	ANDRIANIRINA	Marius Christian
2	BEDOU	Rafik
3	BENKHELIFA	Bilal
4	EUGENE	Roseleine
5	KINHOEGBE	Cyrille
6	LOGBO	Mahutin
7	MASAMBA LUMVUEZI	Mimie
8	MIYE HAMIDOU	Soumaila
9	NSIESE LUWAWU	Bob-Christian
10	NSENGIYUMVA	Désiré
11	NTAKIYIRUTA	Innocent
12	WANSI	Pascal Bertrand

Cette liste est valable 18 mois.

Cayenne, le 25 juin 2026

Pour le directeur général et par délégation
La directrice de la Direction de l'Offre de Soins
de l'Agence Régionale de Santé de Guyane,

Estelle RICHARD